agenda 21
CARENE

CARENE Saint-Nazaire agglomération

Rapport de développement durable

2014

AGENDA 21 LOCAL FRANCE

Édito

Cette année, la CARENE a maintenu son engagement pour le développement durable au travers de la mise en œuvre concrète du plan climat énergie territorial. L'implication de tous les acteurs du territoire a été renforcée via des actions de sensibilisation ou d'animation. Dans un contexte de projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte, le territoire s'engage dans la transition énergétique en impulsant une démarche d'écologie industrielle sur la zone industrialo-portuaire ou encore en facilitant l'implantation d'une unité de méthanisation sur le territoire.

Au-delà des volets énergie-climat, la CARENE poursuit ses actions de protection des ressources naturelles par des aménagements innovants, des installations de qualité et des expérimentations. Elle favorise également l'amélioration de la qualité de vie sur son territoire par la mise en valeur du littoral ou l'accès pour tous aux loisirs.

L'Agenda 21 prenant fin cette année, son évaluation est en cours pour contribuer à l'élaboration de la future stratégie urbaine durable 2014-2020 s'appuyant sur les axes du développement durable.

Ce rapport rend compte des actions menées tout au long de l'année 2014 par la communauté d'agglomération et permet une vision synthétique et transversale de ses politiques publiques. Chaque finalité est illustrée par des actions emblématiques et des indicateurs de suivi qui permettent de saisir les enjeux sur le territoire et les réponses apportées par la CARENE.

Antoine BOUVET
Directeur général des services

Sommaire

4 Préambule

5 Introduction

6/9 Lutter contre le changement climatique via un plan climat

10/17 Préserver les ressources pour les générations futures

18/21 Concevoir un développement social, équilibré et solidaire du territoire

22/25 Améliorer la qualité de vie de tous les habitants de l'agglomération

26/29 Promouvoir un développement économique multiple et durable

30/31 Une collectivité en quête d'exemplarité

Préambule

Créée en 2001, la CARENE (Saint-Nazaire agglomération) regroupe 10 communes autour de Saint-Nazaire. La Communauté d'agglomération a bâti un projet d'aménagement durable pour garantir un développement harmonieux et solidaire de son territoire.
Pour atteindre cet objectif, elle a centré ses compétences sur les domaines suivants :

- l'aménagement de l'espace et le renforcement des centres-villes et des centres bourgs,
- l'habitat et la croissance démographique,
- le développement et la diversification économique,
- les grands services publics (eau, assainissement, déchets, transports et piscines).

Ce rapport présente les actions menées en 2014 pour répondre aux enjeux de développement durable sur le territoire au regard des compétences de l'agglomération.

NB : Étant donné la publication avancée de ce rapport annuel de développement durable, les indicateurs de suivi 2014 s'appliquent pour une partie de l'année.
A défaut, les indicateurs 2013 ont été choisis.

Introduction

La CARENE, depuis sa création, place l'emploi au cœur de ses priorités. Le maintien et la création d'emplois durables constituent un pilier central du développement de son territoire. En effet, si la CARENE porte une attention particulière à l'attractivité et à l'implantation de nouvelles filières, elle intervient financièrement en faveur du maintien de l'emploi auprès des entreprises en difficulté.

Bien sûr, la CARENE applique les principes du développement durable à l'ensemble de ses grandes politiques publiques : une politique de traitement et valorisation des déchets, un schéma d'assainissement pour maîtriser les rejets, un Programme Local de l'Habitat permet l'accès de tous à un logement économe en énergie et adapté aux besoins de chacun...

En parallèle, la CARENE s'attache d'une part, à montrer l'exemple - notamment au travers de sa politique de recrutement qui laisse une place importante aux publics en insertion professionnelle, des clauses dans les marchés ou encore de son Plan de Déplacement d'Administration – et, d'autre part, à mobiliser ses agents autour des pratiques responsables.

Les enjeux sont de taille tant en termes de cadre de vie que d'épanouissement individuel. Tous les habitants aspirent à exercer un emploi stable dans un secteur en croissance, à habiter un logement confortable et économe et à bénéficier d'une gamme de loisirs large dans un cadre préservé.

Le développement durable est l'affaire de tous, la collectivité l'a bien compris.

Lutter contre le changement

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

I. Bilans énergétiques des communes et actions engagées : le Conseil en Energie Partagé

Pour améliorer la performance énergétique du patrimoine communal et communautaire, la CARENE s'est dotée en 2013 d'un Conseiller en Energie Partagé (CEP) dans un objectif de mutualisation des compétences entre les communes de moins de 10 000 habitants (toutes, sauf Saint-Nazaire) et des services communautaires.
Avec une hausse de +6%/an du prix de l'énergie (constatée ces 3 dernières années) et en maintenant le niveau des consommations énergétiques actuelles, le budget énergie (dédié au patrimoine bâti et à l'éclairage public) de l'ensemble des collectivités du territoire passera de 8M€/an à 12M€/an entre 2013 et 2020. Face à ce constat, depuis 2014, un travail a été engagé avec chaque collectivité afin d'élaborer une feuille de route énergie permettant de recenser et de programmer les actions permettant de réduire les consommations d'énergie sur le parc de bâtiment ainsi que sur l'éclairage public.
En 2014, le CEP a accompagné plus d'une dizaine de projets dans une logique de coût global afin d'améliorer la performance énergétique des ouvrages mais aussi pour limiter les coûts d'exploitation (maintenance, factures énergie).

II. Développement des énergies renouvelables : vers une unité de méthanisation ?

Dans le cadre de son plan climat énergie territorial (PCET) voté en 2013, la CARENE a souhaité inscrire une action « développement des énergies renouvelables : la biomasse ». Ainsi, suite à une première étude de gisement réalisée en 2012 et révélant un potentiel de 15000 tonnes de biodéchets sur le territoire, une étude de faisabilité a été lancée fin 2013. L'étude, qui sera livrée à la fin de l'année 2014, s'attache à proposer des scénarios viables sur les plans économiques, juridiques et environnementaux.
Ces scénarios ont pour objectifs de chercher une voie de valorisation des biodéchets, notamment issus de la restauration collective sur l'agglomération, et de réduire les émissions de CO_2.

III. Economies d'énergie dans le secteur résidentiel, une priorité pour la CARENE

Le secteur résidentiel est responsable de 23% des émissions de gaz à effet de serre et de 35% des consommations d'énergie sur le territoire de l'agglomération. Ce secteur représente de fait un enjeu majeur pour la lutte contre le changement climatique.

climatique via un plan climat

1. L'évaluation du dispositif de la thermographie

Une thermographie aérienne a été effectuée début 2012. L'animation réalisée autour de la thermographie a réuni près de 800 personnes. Entre novembre 2012 et avril 2013, 230 rendez-vous personnalisés ont été programmés.
L'évaluation du dispositif grâce au retour de 96 questionnaires d'évaluation (44%) nous permet aujourd'hui :

- de confirmer la pertinence de l'opération de thermographie aérienne : un taux de satisfaction de 91% suite aux informations fournies lors du rendez-vous
- de constater que le taux de passage à l'acte est plutôt bon : 27 personnes indiquent être venues car elles avaient un projet de rénovation et 43 ont réalisé des travaux
- de constater que le temps réflexion/passage à l'acte pour la réalisation de travaux est assez long : 1,5 an après le dernier rendez-vous des personnes interrogées, 60% sont encore en cours de travaux ou à l'ébauche
- d'observer que les travaux réalisés concernent principalement l'enveloppe thermique
- de poursuivre l'effort sur l'accompagnement, l'explication, la simplification financière et technique : les différents dispositifs d'aides sont connus par 10 à 33% des personnes interrogées, sur les 43 ménages ayant fait réalisé des travaux par des artisans, 10 n'ont bénéficié d'aucune aide. Au total, 55 ont donc réalisé des travaux.

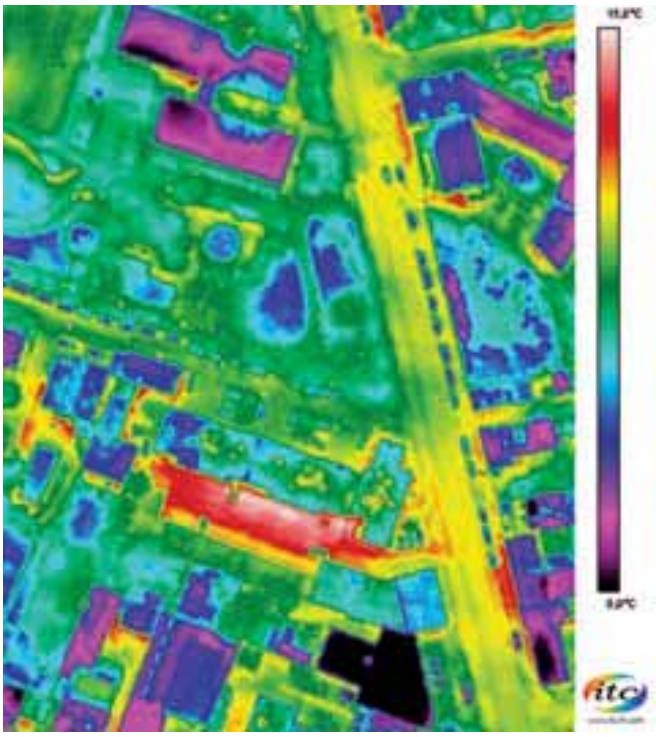

Par ailleurs, le service de l'Amélioration de l'habitat accompagne les personnes en situation de « mal logement » (habitat dégradé, insalubre ou indigne) afin de mobiliser les compétences et financements permettant la réfection complète du logement.

Les indicateurs de suivi	2009	2010	2011	2012	2013
Gain énergétique moyen par rénovation de logement ancien (énergie primaire)	21%	-	36,5%	35%	40,3%
Nombre de logements neufs labellisés BBC (1)	0	42	35	82	262
Nombre de ménages reçus aux permanences habitat (OPAH)	2245	1428	1261	1417	2448
Nombre de personnes ayant reçu un conseil de l'Espace Info Énergie	302	320	271	524	429
Nombre de conseils aux particuliers sur rendez-vous thermographie	-	-	-	124	100

(1) NB logements locatifs sociaux livrés BBC

2. La lutte contre la précarité énergétique

La CARENE a mis en place un plan d'actions (2012- 2014) de lutte contre la précarité énergétique qui lui permet d'intervenir à tous les niveaux dans un cadre partenarial :

- prévention
- repérage des situations existantes
- sensibilisation, information, conseil
- aide aux travaux (accompagnement et financement)

Dans le cadre d'un partenariat entre la fondation Agir contre l'exclusion (FACE) et la CARENE, deux ambassadeurs de l'efficacité énergétique en service civique sont allés à la rencontre des publics les plus fragiles entre février et août 2014, dans certains quartiers de Saint-Nazaire et de Montoir-de-Bretagne. Le bilan de leur action se chiffre à 1896 portes frappées, 370 échanges, 26 visites à domicile et 3 ménages captés sur les actions de sensibilisation. A ce jour, 18 ménages potentiellement éligibles au programme « Habiter Mieux » ont pris contact avec la CARENE, 15 diagnostics thermiques ont été réalisés et 9 dossiers de demandes de subventions ont été déposés ou sont en cours de dépôt.

FOCUS

La géolocalisation de la précarité énergétique

La CARENE a mené avec GDF SUEZ une étude de géolocalisation et caractérisation de la précarité énergétique sur son territoire. A l'échelle de la CARENE, la part des ménages exposés est de l'ordre de 23% (contre 13,7% au plan national). Elle a permis de déterminer, pour chaque IRIS*, la part et le nombre de ménages potentiellement exposés et de connaitre les caractéristiques dominantes des ménages par rapport aux questions énergétiques (type de chauffage, revenus consacrés…).

* Ilot regroupé pour l'information statistique correspondant à une population entre 1800 et 5000 habitants par type d'habitat homogène

3. Le Point Rénovation Info Services (PRIS)

Dans le cadre du plan national de rénovation énergétique présenté en mars 2013 et dans l'objectif de faciliter les démarches des particuliers, l'État a mis en place un guichet unique. Celui-ci centralise les questions des particuliers sur ce sujet par le biais d'un numéro et d'un site Internet. Ce service permet d'orienter le particulier vers les interlocuteurs adaptés à son projet et ses revenus. La CARENE est le guichet unique local (PRIS). L'équipe de la Direction de l'Habitat est donc mobilisée pour aider les particuliers à monter leurs dossiers et réaliser des travaux d'économie d'énergie. Un site internet dédié (ECORENOVE CARENE) a été mis en place. 3350 connexions entre octobre 2013 et fin mai 2014 dont 45% sur la page permettant de consulter la liste des artisans agréés « Reconnu Garant de l'Environnement ».

FOCUS

Les résultats des participants au Défi familles à énergie positive

L'édition 2013-2014 du Défi Famille à Énergie Positive a permis sur la CARENE de réduire en moyenne de 18% les consommations énergétiques. Cinq équipes représentant 36 familles ont participé à cette édition et collectivement, ont économisé 57500 kwh et 10 tonnes de CO_2.

IV. Réduire l'impact des transports

1. Un réseau urbain en constante progression

Depuis 2012, la pertinence de la mise en place de la ligne à haut niveau de service hélYce est confortée par une hausse de la fréquentation (12 000 voyages par jour sur la ligne en septembre 2014 pour un objectif initial de 10 000 voyages) et des recettes (résultats de l'année 2014 pour l'ensemble du réseau correspondant aux objectifs fixés pour l'horizon 2017/2020). La livraison de deux nouveaux autobus articulés en décembre 2014 permettra de répondre aux saturations constatées ponctuellement à certaines heures d'hyper-pointe.
Au-delà de la réussite commerciale d'hélYce, témoignant de l'adéquation de ce projet aux besoins de la population, une étude d'Air-Pays-de-la-Loire a montré l'impact positif sur la qualité de l'air sur l'avenue de la République notamment au bénéfice de la qualité de vie et de l'attractivité du centre-ville. En effet, les niveaux de dioxyde d'azote ont baissé par rapport à une mesure effectuée en 2008 et ne dépassent pas la valeur limite annuelle.
En outre, pour permettre la découverte urbaine, patrimoniale et touristique de la ville de Saint-Nazaire, une application mobile « la traversée de Saint-Nazaire » a été lancée à l'occasion de la Journée Nationale du Transport Public et des Journées européennes du patrimoine.

2. La mise en œuvre du schéma directeur d'accessibilité

La poursuite de la mise en accessibilité contribue à la montée en puissance de l'ensemble des lignes du réseau, et tout particulièrement de la ligne U3 au cours de l'année 2014 (aménagement et équipement des arrêts, renouvellement du matériel roulant, information en temps réel dans les véhicules et en mode nomade).

Aller plus loin
La CARENE a mené l'évaluation du Plan de Déplacements Urbains dans l'objectif de sa révision. Aussi, deux enquêtes sur les déplacements ont été lancées : l'enquête ménages déplacements à l'échelle départementale et une enquête sur la mobilité estivale en lien avec Cap Atlantique.

Les indicateurs de suivi	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'aires de covoiturage bénéficiant d'un financement CARENE	2	2	3	6	6
Nombre d'abonnés STRAN (hors scolaires)	-	1 894	1 977	3327	3 664
Nombre de km de ligne de bus / habitant	34	34	35	37	38,5
Montant des recettes commerciales de la Stran (en €)	2 310 423	2 371 543	2 475 107	2 616 336	3 003 396

FOCUS

Une nouvelle appli pour faciliter le transport scolaire
La CARENE a créé une application web pour rechercher les lignes et arrêts de transports scolaires sur le territoire. Simple d'utilisation, l'application se positionne sur les arrêts scolaires les plus proches du lieu indiqué. Pour chaque ligne scolaire, une info bulle affiche les établissements desservis. La visualisation du réseau scolaire est consultable via le plan de l'agglomération ou une photo aérienne.

Préserver les ressources pour les

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

I. Préserver l'environnement

1. Des mesures compensatoires ambitieuses et innovantes

La mise en service du parking Gare Nord répondait au besoin d'optimiser l'organisation du stationnement autour de la gare de Saint-Nazaire en permettant de réunir sur un même lieu tous les moyens de transport collectifs et individuels. Spécificité du site : il abritait une zone humide d'intérêt modéré mais s'inscrivait dans un contexte global de grand intérêt écologique. De quoi adopter une approche vigilante sur le volet « qualité des milieux ».

Au regard de la réglementation, il fallait compenser à 200% la destruction, sur 3 hectares, de cette zone humide. C'est finalement sur l'espace naturel limitrophe d'une superficie comprise entre 15 et 20 hectares que la CARENE a souhaité étendre cette mesure, par souci de cohérence. Objectif : réintégrer une partie de ce grand espace, aujourd'hui en friche, dans un bloc agricole. Ceci permettra de maintenir à long terme une activité de pâturage, seule garantie de la pérennité naturelle et environnementale du site dans le temps.

En collaboration avec l'agriculteur qui exploite déjà la partie sud du site et avec l'appui du bureau d'étude Ouest Am', de l'association Bretagne Vivante et du Parc naturel régional de Brière ; des terrains remblayés au nord du site ont été « renaturisés » afin d'étendre la roselière existante qui pourra dès lors servir d'habitat à la gorge bleue à miroir de Nantes, espèce protégée découverte sur place. Parallèlement, d'autres mesures concernant l'amélioration du fonctionnement hydraulique du site et la recréation d'un linéaire de haies ont été mises en œuvre.

FOCUS

Actualité de l'appel à concepteurs « Eaux et paysages »

Le Pôle métropolitain Nantes/Saint-Nazaire a lancé en juillet 2013 un appel à concepteurs sur le thème « eau et paysages » pour porter les réflexions sur des projets d'espaces publics ou paysagers de grande qualité sur six sites de la métropole. Les équipes de concepteurs (paysagistes, urbanistes, écologues) sont invités à transmettre leur lecture des paysages du grand territoire estuarien tout en formulant des propositions de projets opérationnels sur chacun des sites d'intervention identifiés. Pour sa part, la CARENE a identifié les rives du Brivet de l'embouchure à Saint-Nazaire jusqu'au site de Rozé, à St-Malo de Guersac où se situe la réserve naturelle régionale Pierre Constant. Ce site présente l'intérêt de pouvoir être appréhendé à 2 échelles :

- une échelle large, stratégique : l'axe Brière/Océan, comme trame paysagère structurante des territoires,
- des échelles ponctuelles et opérationnelles, notamment le site de Rozé et son port en devenir, porte d'entrée Est de la Brière, potentiel site touristique d'intérêt majeur.

Quatre équipes sélectionnées en 2013 ont participé à un dialogue compétitif durant l'année 2014. Le groupement retenu pour poursuivre le travail pre-opérationnel sur le site de la CARENE est Coloco/Interland/Map paysage/Cetrac/Ceramide/Calligée.

2. Expérimenter pour stopper la prolifération de la jussie

Les zones humides de Brière sont touchées par de graves phénomènes de prolifération de jussie qui soulèvent de vives inquiétudes de la part des usagers, des autorités de gestion et des collectivités. De nombreuses observations, études de suivi et expertises ont été conduites depuis 1994, date d'identification de la plante. Des interventions d'arrachage et de limitation du développement sont entreprises chaque année. Malgré ces efforts, l'évolution de la colonisation apparaît de plus en plus forte sur les fossés, canaux et sur les prairies dont les surfaces colonisées ont été multipliées par 3 en trois ans. Or, nos marais et plans d'eau assurent de nombreuses fonctions écologiques, économiques, touristiques, sociales ou de loisirs. Chacune de ces fonctions est ou sera à terme impactée par ce phénomène. La tendance invasive touche des territoires de plus en plus importants et de diverses typologies. Cette dynamique végétale se poursuivra très probablement dans les années à venir et le développement exponentiel de la plante impose de renforcer rapidement les moyens de lutte.

La recherche d'un équilibre durable entre les différentes fonctions et usages des marais de Brière nécessite la mobilisation de tous les acteurs du territoire. Le caractère expérimental de certaines actions, des contraintes économiques et l'urgence de la lutte induisent de nouvelles approches techniques, méthodologiques, administratives et réglementaires. Dans ce contexte, la CARENE associée aux acteurs locaux, sous l'égide du Parc Naturel Régional de Brière, s'est engagée dans l'élaboration d'un « Pacte contre la Jussie en Brière ».

Un pacte pour mobiliser, concerter et agir…
L'idée est de fédérer l'ensemble des acteurs locaux autour d'un projet global. Le Pacte porte sur le territoire du Parc naturel régional de la Brière élargi à l'ensemble des bassins versants le concernant, à savoir le Brivet, le Mès et l'étier de Pont Mahé. Il est construit autour de 4 chapitres :

I. S'accorder sur un diagnostic
II. Fixer les enjeux
III. Décider des orientations à privilégier
IV. Faire ensemble et mobiliser les moyens techniques, humains et financiers

II. Préserver les ressources

1. La ressource foncière : les chiffres 2014

Le projet de développement de la CARENE repose sur sa capacité à « fabriquer » du foncier urbanisable à la fois pour construire les logements nécessaires à la croissance démographique et pour répondre aux besoins de diversification économique et de création d'emplois tout en maîtrisant la consommation d'espace. Adoptant un Plan d'Action Foncière (PAF), la CARENE s'est dotée de moyens d'intervention très significatifs pour assurer la maîtrise et la régulation foncière indispensable à la mise en œuvre d'un développement équilibré de son territoire.

Les indicateurs de suivi	2009	2010	2011	2012	2013
Nb ha couverts par des ZAD mises en place en coordination avec les communes (arrêt en 2016)	179,5	188	263	400	405
Nb d'ha en stock à la CARENE (PAF) - Zones AU*	70,4	63,9	67,9	44,9	51,3
Nb ha acquis à la CARENE (PAF) - Zones AU**	24,5	19,6	14,1	5,6	6,1
Nb ha en stock à la CARENE (PAF) - Zones U*	2,4	9,7	26,8	32,13	29,9
Nb ha acquis à la CARENE (PAF) - Zones U**	0,7	0,6	1,4	0,4	1,5
Nb ha de terres agricoles en maîtrise foncière CARENE (zones A et N)	35	34	42,1	54,5	52,7

*Nb ha en stock : cumul d'année en année de terrain acheté par la CARENE
**Nb d'ha acquis par année qui alimentent le stock

2. La ressource en eau

Depuis 2002, la CARENE est en charge de l'alimentation en eau potable de son territoire et de l'assainissement. Au-delà de s'attacher à fournir une eau de qualité, la CARENE veille à préserver la ressource en eau, notamment en portant une attention particulière à la recherche de fuites sur le réseau.

Les indicateurs de suivi	2009	2010	2011	2012	2013
Rendement moyen du réseau sur le territoire (moyenne nationale : 76%) :	-	91 %	95 %	93 %	93 %
Nombre de m^3 d'eau perdue/km/jour = indice linéaire de perte en réseau (m^3/jour/km) (3,9m^3/km/jour au niveau national)	5,39	4,48	2,52	3,3	3,58
Consommation mensuelle moyenne en eau potable par habitant (m^3/hab) (moyenne nationale : 4,56)	3,24	3,44	3,37	3,48	3,36

FOCUS

Le début des travaux de la canalisation Nantes La Baule

Dans le cadre du schéma départemental de sécurisation de l'alimentation en eau potable, une étude réalisée en co-maîtrise d'ouvrage (Nantes Métropole, Cap Atlantique et CARENE) a été engagée en 2008. Elle a abouti à un projet d'une nouvelle canalisation d'adduction entre Nantes et la Baule. En 2014, la construction de la station de pompage Vigneux de Bretagne, en cours depuis l'été, constitue la première étape de ce gigantesque chantier dont l'achèvement est attendu pour 2017.

a) Assainissement : une nouvelle station d'épuration à Besné

Le schéma directeur d'assainissement prévoyait de reconstruire ou de restructurer la totalité des stations d'épuration de notre territoire, en l'espace de quelques années. La construction des nouvelles stations d'épuration constituait une nécessité à la fois pour permettre de répondre à l'évolution des normes de rejet, mais également pour poursuivre le développement de notre territoire sans menacer un milieu naturel fragile et précieux.
Ainsi, la CARENE, assistée du bureau d'études ARTELIA, a engagé la reconstruction de cette unité de traitement sur le même site afin de porter la capacité de traitement à 2 900 équivalent-habitants (1 500 équivalent-habitants sont raccordés aujourd'hui) au lieu de 1 330 équivalent-habitat auparavant et d'améliorer ses performances épuratoires.
Cette station d'épuration présente quelques particularités portant notamment sur une variation possible de la charge hydraulique et sur le traitement des boues sur des lits plantés de roseaux (rhizophytes) d'une surface totale de 327 m^2.
De plus, la CARENE a réalisé en 2010 une étude de faisabilité de l'assainissement collectif pour l'ensemble des zones de village de son territoire qui a conclu à la mise en place d'un assainissement collectif pour desservir le village du Gros Chêne à Besné ainsi que la mise en œuvre d'une station d'épuration de 300 équivalent-habitants. Un effort particulier a été apporté pour une bonne intégration de la station dans le site.

Les indicateurs de suivi	2012	2013
Taux de raccordement à l'assainissement collectif	92,3 %	92,4 %
Conformité moyenne des performances des stations d'épuration	80 %	100 %

FOCUS

Journée découverte à la station des Ecossiernes

Dans le cadre de la Fête de la science, la station d'épuration des Ecossiernes a ouvert ses portes le 18 octobre à tous les habitants de l'agglomération. Au total, 312 personnes ont profité de cet événement.

Les techniciens de la CARENE ont proposé des visites guidées toutes les 20 minutes afin d'expliquer le fonctionnement du traitement des eaux usées. A l'issue du parcours, différents stands mettaient en évidence les points techniques innovants de l'assainissement collectif mais aussi l'adduction en eau potable comme la recherche automatisée de fuites sur le réseau. Les visiteurs ont également pu profiter du spectacle « Aquadoc », d'une dégustation « au bar à eau » et de la découverte d'une maquette en relief pour mieux visualiser le circuit de l'eau sur l'agglomération : une approche très concrète de la géographie de notre territoire.

3. La réduction et la valorisation des déchets

a) La prévention des déchets en action : le PLPD

Chaque habitant de l'agglomération produit en moyenne 390 kg de déchets chaque année, sans compter les 200 kg apportés en déchèteries. Face à l'importance de l'enjeu de réduction des déchets à la source, la CARENE a défini un programme local de prévention des déchets (PLPD) pour 5 ans. Ce programme s'adresse aux habitants, aux entreprises et à la collectivité elle-même.

Dans ce cadre, la CARENE a notamment mis en œuvre depuis 2012 des actions qui se poursuivront jusqu'en 2017 :

- Déploiement du compostage partagé en pied d'immeubles sur 14 sites,
- Des ateliers cuisine contre le gaspillage alimentaire « Mieux cuisiner pour moins jeter »,

- Un spectacle de sensibilisation destiné au grand public « Chérie, j'ai rétréci la poubelle »,
- Des opérations de broyage des déchets verts dans les quartiers de St-Nazaire et sur les neuf communes du territoire.
- Distribution des composteurs dans les communes pour continuer de promouvoir le compostage individuel,
- Remplacement progressif des essuies mains papiers par des sèches mains haute performance dans plusieurs bâtiments de la CARENE,
- Sensibilisation des usagers à l'utilisation des déchets dangereux via la distribution d'un guide d'information.
- Sensibilisation des entreprises à la gestion différenciée des espaces verts,

De nouvelles filières sont également proposées dans certaines déchèteries en partenariat avec les Eco-organismes agréés par l'Etat : Eco-DDS pour les Déchets Dangereux Spécifiques (peintures, aérosols…) et avec Eco-mobilier pour le mobilier de la maison.
Autant d'actions qui ont permis d'atteindre fin 2013 l'objectif fixé en accord avec l'ADEME pour 2016 : la réduction de 7% de la production d'ordures ménagères et assimilés (année de référence 2009).

Les indicateurs de suivi	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Quantité de déchets collectés dans les déchèteries par habitant* (kg/an/hab) (population DGF)	190	189	216	213	211	-
Evolution du taux de valorisation des déchets (en %)	32	32	37	52	67	-
Evolution des tonnages (en kg/an/hab) (Ordures Ménagères Résiduelles + collecte sélective + Déchèteries-gravats-encombrants) (population DGF)	485	449	471	460	453	-
Consommation moyenne pour 100 km des bennes (gestion des déchets) en L	79	76 ,3	73,6	71,59	71,15*	72,2**

* au 4 novembre 2013
**au 21 octobre 2014

b) Le déploiement progressif de la collecte enterrée

La CARENE a déployé en 2014, en collaboration avec les communes et principaux bailleurs, de nouvelles colonnes enterrées notamment sur les communes de Saint-Nazaire et Trignac. D'ici fin 2014, 30 nouvelles colonnes seront mises en service sur le patrimoine de Silène à Saint-Nazaire, 9 sur le secteur de la ZAC du Plessis/ Danton à Saint-Nazaire et 5 sur le secteur de la ZAC Certé à Trignac. Au total, 243 colonnes enterrées seront installées sur le territoire de la CARENE.

III. Maîtriser les risques

Sur Donges et Montoir sont localisés six établissements industriels classés « SEVESO seuil haut » en raison des volumes et de la nature des substances qu'ils produisent et stockent. Ils sont soumis à un certain nombre de textes réglementaires dont l'objectif est la maîtrise du risque à la source. La réglementation prévoit la réalisation de dispositifs complémentaires de maîtrise de l'urbanisation : les plans de prévention des risques technologiques (PPRT). Ces PPRT, dispositifs réglementaires, visent à encadrer l'urbanisation future et à réduire la vulnérabilité des populations exposées par le renforcement des bâtiments.
Le PPRT de Donges a été approuvé le 21 février 2014 et son application se poursuit à travers la mise en œuvre d'une convention de financement pour les travaux dans le cadre du programme expérimental d'accompagnement des risques industriels (PARI), Donges étant un des sites pilotes entrant dans ce dispositif, et une convention relative aux mesures foncières.
Quant au PPRT de Montoir de Bretagne, son élaboration se poursuit avec la finalisation de l'ensemble des documents d'ici la fin de l'année 2014 en vue de la tenue d'une enquête publique dans le courant du premier trimestre 2015.

FOCUS

Point d'actu PPRL et PAPI

Lors de la tempête Xynthia, en février 2010, une partie de la ville de Saint-Nazaire, le quartier de Méan Penhoët situé en rive droite du Brivet à l'aval de l'écluse de Méan, a été touché. A la suite de cet incident, la Ville de Saint-Nazaire a souhaité engager des travaux de protection contre les submersions marines sur ce secteur en proposant l'aménagement d'une digue. En parallèle, une portion du territoire de l'agglomération *(les communes de Pornichet et de Saint-Nazaire)* fait aujourd'hui l'objet d'une démarche de mise en place d'un Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) par les services de l'Etat et a été identifié comme un Territoire à Risque Important (TRI) d'inondation.
Outil de contractualisation entre l'État et les collectivités, le dispositif PAPI « programmes d'actions de prévention contre les inondations » permet la mise en œuvre d'une politique globale équilibrée du risque de submersion marine.
La demande de labellisation « PAPI » devant être construite à l'échelle d'un bassin de risque cohérent, la CARENE a été désignée pour porter ce projet.
Après une phase de concertation avec les communes et les autres acteurs concernés, la CARENE a accepté d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'un dossier de labellisation « Petit PAPI », dans un rôle de coordinateur de la démarche, pour une partie de son littoral de Pornichet à Montoir-de-Bretagne. Les acteurs locaux (dont les communes) assureront quant à eux leur responsabilité de maîtrise d'ouvrage pour les actions qui seront retenues dans le cadre du PAPI labellisé, en fonction de leur domaine de compétence. L'objectif de la démarche est d'obtenir des financements de l'Etat qui pourront être complétés par d'autres subventions (Europe notamment).
Si le PAPI « Littoral de la CARENE » est spécialement orienté vers le risque de submersion marine, seront également étudiés les aléas érosion du trait de côte, concomitance fortes précipitations et forte marée au droit de l'exutoire du Brivet, refoulement des réseaux d'eaux pluviales.

Concevoir un développement social,

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires

I. Deux projets de rénovation urbaine

1. Des quartiers en pleine mutation

Ville Ouest à Saint-Nazaire

Horizon Certé à Trignac

2. La CARENE engagée dans un nouveau contrat de ville

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine impose une refonte de la mise en œuvre de la politique de la ville. La CARENE est impactée par cette réforme du fait, notamment de la nouvelle géographie prioritaire.

Dans ce cadre, la CARENE en lien avec les villes concernées (Saint-Nazaire, Trignac et Montoir) doit élaborer un nouveau contrat de ville croisant les enjeux urbain et sociaux. Ainsi, à partir du diagnostic établi dans le Projet Urbain Intrégré et des différentes études en cours, les partenaires ont dégagés les enjeux majeurs à travailler à l'échelle de l'agglomération. Il s'agit maintenant de décliner ces priorités par quartier et de les partager avec l'ensemble des parties prenantes (Etat, Conseil général, Conseil régional, association…).

Ce contrat cadre sera le document de référence pour la mise en œuvre d'actions (urbaines, économiques et/ou sociales) pendant la durée du contrat et devra être intégré à la Stratégie Urbaine Durable dans son volet cohésion sociale.

II. L'insertion professionnelle des publics fragilisés : le PLIE

Le PLIE, Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, est un dispositif partenarial qui a pour objectif de contribuer à l'insertion professionnelle des publics connaissant des freins particuliers dans l'accès ou le maintien en emploi.
Le PLIE de l'agglomération nazairienne, piloté et animé par la CARENE, lance pour le compte de l'OGIM Nantes Saint-Nazaire des appels à projets cofinancés par le Fonds Social Européen. En 2014, la contribution du FSE a permis de mobiliser plus d' 1000000€ pour la mise en œuvre d'actions d'accompagnement.
Ces actions, réalisées par des structures locales partenaires (organismes d'insertion professionnelle, centres de formation...), doivent permettre la progression des participants du PLIE dans leurs parcours d'insertion professionnelle et favoriser leur accès à l'emploi ou la formation qualifiante.
Sur l'année 2014, et jusqu'au 15 octobre, les partenaires du PLIE ont accompagné 709 personnes. Cet accompagnement se traduit par des entretiens réguliers et fréquents. Ce suivi renforcé a permis à 412 personnes de réaliser un contrat de travail, dont 127 contrats dans le cadre de structures d'insertion par l'activité économique, et à 150 de suivre une formation. Parmi les personnes dont l'accompagnement a pris fin en 2014, 37% ont réalisé une « sortie positive » du dispositif, c'est-à-dire ont travaillé plus de six mois, créé leur entreprise ou ont validé une formation qualifiante.

Aller plus loin : Pour 2015, la CARENE s'engage avec le Conseil général, Nantes Métropole et l'Etat dans le « Cadre stratégique pour l'inclusion en Loire Atlantique ». Celui-ci renforce la coordination de nos politiques actives d'insertion professionnelle. Il se traduira par des coopérations entre les PLIE et le Conseil général dans les parcours d'accompagnement renforcé des publics, la relation avec les acteurs économiques et le soutien à l'offre d'insertion.

Les indicateurs de suivi
Les indicateurs de suivi montrent l'efficacité du dispositif, renforcée par son portage par la CARENE depuis 2011, malgré un marché de l'emploi de moins en moins favorables aux personnes fragilisées.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 (au 15/10/14)
Nombre de personnes accompagnées	660	480	389	644	689	725	744	709
Taux sorties positives	32%	28%	24%	28%	32%	42%	39%	37%

III. La commande publique au service de l'emploi

La CARENE a, dès sa création, souhaité se saisir de l'opportunité d'intégrer les clauses sociales dans les marchés pour favoriser l'accès à l'emploi à des personnes en insertion. Initialement au sein de l'association PLIE et depuis 2011 en régie, la CARENE anime sur son territoire la mise en œuvre de la clause sociale, en mobilisant les parties prenantes : entreprises, opérateurs emploi, donneurs d'ordre. Sont notamment réalisées les missions d'assistance aux maîtres d'ouvrage, aux entreprises et aux prescripteurs dans la mise en œuvre des clauses sociales ainsi que son suivi – évaluation. Une instance dédiée avec les opérateurs de l'emploi est également mise en place afin d'assurer la bonne coordination des offres et des parcours d'insertion des personnes.
Au regard de l'analyse de l'application de la clause, la CARENE se fixe un objectif annuel de réalisation de 70000 heures d'insertion sur son territoire, en s'appuyant sur des opérations diversifiées. La force du partenariat et la mobilisation dans le cadre collectif du PRU a permis et devra demain permettre l'atteinte de ces objectifs.

FOCUS

Charte d'insertion PRU
Une charte d'insertion spécifique aux Projets de Rénovation Urbaine (PRU) signée par les partenaires des projets prévoit 109050 heures d'insertion à réaliser entre les maîtres d'ouvrage. Depuis 2009, 176946 heures ont été réalisées au 30 juin 2014 dont 86173 heures par des personnes résidant en Zone Urbaine Sensible (ZUS). En prenant en compte l'ensemble des publics cibles, les objectifs de la charte sont atteints à 162%. En se limitant aux personnes résidant en ZUS, les objectifs de la charte sont atteints à 79%.

Indicateur de suivi
La mobilisation de la commande publique sur l'année 2014 (au 30 septembre 2014), a permis la réalisation de 42600 heures d'insertion réalisées par 99 entreprises sur 50 marchés. Onze donneurs d'ordre y ont concouru par le biais de 316 contrats de travail effectués par 204 personnes.
En 2013, 54867 heures ont été réalisées par 97 entreprises, 97000 heures en 2012 et 138000 heures en 2011, grâce notamment à la réalisation des programmes de rénovation urbaine et de la cité sanitaire.

IV. La coopération décentralisée

Avec Cuba

En collaboration avec la ville centre, les services techniques de la CARENE ont apporté leur savoir-faire et leur expertise dans de nombreux domaines tels que l'informatisation des services municipaux de Cienfuegos, la réalisation d'un centre d'enfouissement pour le traitement des ordures ménagères, l'adduction d'eau et l'envoi de matériel offert par les collectivités et des associations par conteneur. En janvier 2014, un conteneur a été envoyé pour acheminer principalement du matériel informatique, de l'outillage d'adduction et des compteurs d'eau. Cela s'inscrit dans une logique de réutilisation de matériels au bénéfice de collectivités ayant peu de moyens dans ces domaines.

Avec la Tunisie

En 1992 puis en 2002, le Conseil général a signé une convention de coopération avec le Conseil régional du Gouvernorat de Mahdia afin d'affirmer une volonté commune de renforcer les échanges économiques et culturels entre les deux territoires. C'est dans ce cadre qu'une délégation de la CARENE a été envoyée en février 2014 dans la ville de Mahdia afin d'expertiser les besoins en SIG et en traitement des déchets dans le cadre d'un développement plus respectueux de l'environnement de la cité balnéaire de Mahdia. En 2015, la CARENE doit recevoir une délégation technique de Mahdia et lui faire visiter ses installations.

Améliorer la qualité de vie des

Épanouissement de tous les êtres humains

I. Piscines : une offre accessible en développement

Cette année le projet centre aquatique a connu trois étapes importantes avec notamment le dépôt du permis de construire au mois de juillet, la finalisation des plans au mois d'octobre et le lancement de l'appel d'offre aux entreprises au mois de novembre. Le centre bénéficiera d'un bassin de récupération des eaux de vidange afin d'alimenter le service espaces verts de la ville de Saint-Nazaire. A noter aussi un premier prix pour ce projet avec le BIM (Building Information Modeling) d'or remis à l'architecte au mois de septembre.

© COSTE ARCHITECTES_EXT

La fête des piscines en mai rencontre toujours un succès indéniable auprès des usagers avec 900 personnes accueillies ce jour-là.
Avec les cinq piscines dont elle assure la gestion, la Communauté d'agglomération propose tout au long de l'année une gamme de services et d'activités aquatiques :

- l'apprentissage de la natation à de nombreux élèves de l'agglomération ;
- la mise à disposition des bassins aux associations sportives ;
- l'ouverture au public et l'animation d'activités ludiques, pour tous les âges (« Piscines en fête », démonstration de techniques de pêche …).

Les indicateurs de suivi : L'apprentissage de la natation dans les piscines de la CARENE (nb d'enfants par année scolaire)

	2011-2012	2012- 2013	2013-2014
Natation scolaire	6 200	6 300	6 400
École de natation CARENE	693	701	720
Stage de natation (vacances scolaires)	762	1 200	2 164
Total général	**7 655**	**8 201**	**9 284**

II. Aménagement du littoral : la CARENE complète la promenade à Pornichet

III. Le VIP : une scène de musiques actuelles au cœur de la base sous-marine

Le VIP, lieu d'échanges et de rencontres dévolu à la découverte et à la promotion des musiques actuelles, est installé dans les alvéoles 13 & 14 de la base sous-marine de Saint-Nazaire. Il se compose d'une salle de concerts de 550 places, de trois studios de répétition pour les groupes professionnels et amateurs et d'un centre de ressources. Le VIP est aussi lieu de création et d'accompagnement de projets artistiques.
En 2014, le VIP a conservé une programmation variée en invitant des artistes des musiques du monde, des musiciens de blues et des créations originales comme un concert quadriphonique.

Les indicateurs de suivi : Éléments de comparaison sur les sept ans de délégation de service public.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Fréquentation (nombre de visiteurs)	13 020	14 034	11 531	13 593	12 112	12 925	12 999
Nombre de groupe inscrits aux studios	83	94	89	80	75	74	98

IV. Conseil de développement : les travaux 2014

En confrontant des points de vue qui ont peu d'occasions de se croiser, le Conseil de développement permet de faire émerger une parole collective, transmise par la formulation d'avis et de propositions aux élus intercommunaux. Par l'organisation d'événements publics (conférences, débats, visites) elle contribue aussi à créer un dialogue entre acteurs divers sur des questions d'intérêt commun et à former des citoyens.

En 2014, le Conseil de développement a développé sa communication interne et externe en se dotant d'une identité visuelle et en lançant une consultation pour la création d'un site internet dédié. Ses travaux ont porté sur l'attractivité du territoire et le vieillissement, l'habitat pour les seniors autonomes dans le cadre d'un partenariat avec l'IGARUN, la révision du schéma de cohérence territoriale 1 et le plan climat énergie territorial de la CARENE.

FOCUS

L'implication de la société civile dans le cadre du PCET avec le Conseil de développement

Dans le cadre du volet participation du PCET, la CARENE a sollicité le Conseil de développement pour mener une réflexion sur l'implication de la société civile dans la mise en œuvre des actions du PCET. Fin 2012, les émissions de gaz à effet de serre de la CARENE ne représentaient que 3% des émissions du territoire. La CARENE agit au travers de ses compétences toutefois une implication de tous les acteurs du territoire est indispensable. La réflexion a été lancée fin 2013 posant la problématique suivante : Comment renforcer la participation des citoyens et des acteurs socio-économiques de l'agglomération dans le Plan Climat Energie Territorial (PCET) de la CARENE ?
Pour mener ce travail, quinze membres du Conseil de développement se sont mobilisés sur six séances de travail de janvier à septembre 2014 sur le sujet. Egalement, deux conférences grand public ont été organisées. Le Conseil de développement a été à la rencontre des jeunes du territoire ainsi que des entreprises engagées. Des propositions issues de ce travail ont été présentées aux élus en cette fin d'année 2014 pour proposer des pistes de réflexions à mettre en œuvre notamment la valorisation des initiatives existantes et l'animation d'actions particulières auprès des jeunes.

Promouvoir un développement

Dynamiques de développement suivant des modes de production et

I. L'emploi, une priorité pour la CARENE

La CARENE a développé un service aux entreprises afin de répondre à trois enjeux pour l'agglomération :

- accélérer la diversification économique,
- permettre l'ancrage et le développement des filières industrielles sur le territoire,
- avoir une agglomération équitable, éthique et solidaire.

Concrètement, elle accompagne les entreprises pour la réussite de leurs projets (implantation, développement). Les zones d'activités représentent aujourd'hui plus de 20 000 emplois. Entre 2013 et 2014, plusieurs centaines d'emplois ont été créés essentiellement dans le secteur de l'aéronautique, les autres secteurs industriels restant stables.
Rassemblés au sein de la Maison de la Création d'Entreprises (au CIL à St Nazaire), les réseaux d'accompagnement, de financement et d'hébergement des créateurs d'entreprises ont permis la création ou maintien de plus de 600 emplois sur l'agglomération. Véritable levier de consolidation des activités, cet accompagnement permet à environ 75% des entreprises d'être toujours actives 3 ans après leur création, alors qu'en moyenne, au niveau national, 1 entreprise sur 2 ne fête pas son 3e anniversaire.
La CARENE agit également pour la création d'emploi notamment via la prime à l'aménagement du territoire (PAT) relevant des aides à finalités régionales (AFR) de l'État. Le zonage AFR vient de confirmer l'éligibilité des communes de la CARENE à ce dispositif PAT. Dans ce cadre, l'implantation de la société Figeac Aéro sur le parc d'activités de Cadréan a bénéficié d'une aide au regard des 80 emplois créés.

II. Le management environnemental et les démarches PCET des parcs d'activité

En plus du parc d'activité Brais-Pédras (Saint-Nazaire), une démarche de management environnemental a été initiée sur le parc d'activités de Cadréan (Montoir-de-Bretagne) dont l'animation est confiée à la SONADEV. L'objectif principal est de permettre l'amélioration continue de la qualité des parcs d'activités sur le plan social, environnemental et économique. Le dialogue avec les riverains et agriculteurs favorise une cohabitation intelligente répondant aux préoccupations de chacun. Grâce aux échanges établis avec les entreprises, l'expérimentation d'une navette entre la Gare de Montoir-de-Bretagne et le secteur Cadréan/Aéronautique a été mise en place.
De plus, une démarche de Plan Climat Energie Territorial a été lancée sur le parc d'activités des Six-Croix en février 2014 venant ainsi s'ajouter à celle engagée sur le parc d'activité de Brais-Pédras. Cette action implique les entreprises directement dans une démarche touchant à trois thématiques : déchets, énergie et mobilité.

économique multiple et durable

de consommation responsables

III. Préparer la transition énergétique : écologie industrielle et territoriale

Quatrième Grand Port Maritime français, le Port autonome Nantes-St-Nazaire assure 30 millions de tonnes de trafic extérieur chaque année, dont 70% sont des flux d'énergies (pétrole).
Une centaine d'entreprises est installée sur la Zone Industrialo-Portuaire avale, de la raffinerie de Donges aux bassins de Saint-Nazaire dont beaucoup sont des industries lourdes très émissives en GES. Dans le cadre de son PCET, la CARENE en lien avec l'ADEME et la CCI, s'est rapprochée du Port pour impulser une démarche d'écologie industrielle et territoriale à l'échelle de la ZIP. L'objectif est double puisqu'il s'agit de réduire les impacts sur l'environnement tout en améliorant la compétitivité des entreprises par la mutualisation d'équipements et de services et la substitution de matières premières et d'énergie.
Fin 2014, à l'issue de l'étude en cours, des pistes de synergies de substitution (transfert de matière d'une entité vers une autre) et de mutualisation de biens et de services seront proposées par le groupement de bureaux d'études qui rencontre actuellement les entreprises pour préciser leurs besoins et attentes.

IV. Le soutien aux filières innovantes

Le développement de filières innovantes sur le territoire doit permettre de créer de la valeur ajoutée pour nos entreprises, de développer des emplois pérennes et de préparer nos entreprises à l'économie et l'industrie du futur. Cette année deux actualités importantes ont marqué l'écosystème nazairien de l'innovation.
La CARENE a soutenu, en partenariat avec la Région, la construction d'un Centre Industriel de Réalité Virtuelle dont l'inauguration a eu lieu le 14 novembre, après 1 an de travaux. Il permet aux grandes entreprises comme aux PME du territoire de disposer d'un outil presque unique en France pour innover dans leurs stratégies de vente et marketing (immersion du client dans le produit fini), la conception des produits (réalisation de prototype virtuel) et des chaines de production (mise en situation des opérateurs et adaptation) ou la formation des salariés.
Autre actualité : le rôle stratégique du Pôle Achat Supply Chain (PASCA) dans la montée en compétence et l'innovation des entreprises a été reconnu par l'ensemble des acteurs régionaux, puisqu'il a été labellisé « Plateforme Régionale d'Innovation » le 4 novembre. Le PASCA est une association dont la CARENE a soutenu la création, qui rassemble des entreprises et des chercheurs, afin d'aider les entreprises à améliorer leurs performances en achat et logistique.

V. La promotion de l'activité agricole

1. La valorisation des circuits alimentaires de proximité

Depuis 2004, la CARENE, la Chambre d'agriculture, l'association des producteurs Terroirs 44, le groupement des agriculteurs biologiques 44, Cap Atlantique et le Parc de Brière animent l'opération de promotion « Les Samedis Fermiers ». Ces portes ouvertes d'exploitations agricoles accueillent chaque année près de 6 000 visiteurs

FOCUS

Ferme z'en ville

Dans le centre-ville et pour la première fois à Saint-Nazaire, le samedi 27 septembre 2014 « Ferme Z'en Ville » a proposé de faire découvrir à toute la famille, les activités agricoles ainsi que le rôle de l'agriculture et des agriculteurs dans l'agglomération.

Au programme, des vaches, des équidés, des poules, des lapins, des abeilles… sans oublier d'impressionnants engins : tracteurs, moissonneuses-batteuses. Tout au long de la journée des animations ludiques et pédagogiques ont été proposées en présence des agriculteurs (balades en poneys, traite de vaches…)

Organisée par la Ville de Saint-Nazaire, la CARENE avec l'association Lagrène, la CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole), la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique et l'association des éleveurs du label « viande marque Parc », cette manifestation a permis aux exploitants de présenter leur activité. Plusieurs milliers de visiteurs dont beaucoup d'enfants ont pu à cette occasion découvrir et apprécier le dynamisme de notre agriculture périurbaine.

2. Le PEAN : 900 hectares définitivement dédiés à l'agriculture sur Saint-Nazaire

La sauvegarde et la valorisation des espaces naturels et agricoles sont un véritable défi pour l'agglomération nazairienne. Le plan d'actions du PEAN (Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbain) permet aujourd'hui de pérenniser l'activité agricole aux portes de la cité. Porté conjointement par le Conseil général 44, la Ville de Saint-Nazaire et la CARENE, ce dispositif entend protéger les espaces naturels, favoriser le développement des circuits courts tout en contribuant à la viabilité des exploitations agricoles par la maîtrise du foncier.

« Un espace sanctuarisé »

Deux jeunes frères pépiniéristes, Adrien et Ronan Duval, témoignent de leur installation grâce à ce dispositif. *« Passionnés par le végétal et soutenus par notre père pépiniériste, nous voulions nous installer au nord de Saint-Nazaire qui est un secteur dynamique. Or très peu de terrains sont accessibles dans cette zone péri-urbaine. Le PEAN a joué un rôle décisif : avec l'appui de la CARENE, nous avons pu acquérir 1,5 ha avec l'optique d'un élargissement à 3,5 ha, pour y développer notre activité dans un espace désormais consacré à l'activité agricole. Au printemps prochain, nous pourrons démarrer la commercialisation de fruitiers et végétaux d'ornement dans cette zone où il existe une forte demande. »*

Une collectivité en quête d'exemplarité

I. L'insertion au cœur de la politique RH

La CARENE accueille régulièrement des personnes dans le cadre d'actions d'insertion, au travers des Évaluations en Milieu de Travail ou des Travaux d'Intérêt Général. A la suite des recrutements des 12 jeunes en emplois d'avenir au cours de l'année 2013, la CARENE a fait le choix de définir un parcours de professionnalisation ambitieux pour chacun d'entre eux. Ces formations ont pour premier objectif de leur permettre de s'adapter au mieux à leurs missions actuelles mais aussi de répondre à leur projet professionnel et favoriser leur insertion à l'issue de leur contrat d'avenir. Dans un même état d'esprit, la CARENE a fait le choix de mettre en place des contrats d'apprentissage au sein de ses services. Là aussi, grâce à l'implication des tuteurs, il s'agit d'accompagner des jeunes et de les préparer à leur insertion professionnelle par la formation et la transmission des savoirs.
La CARENE veille, en outre, au respect de la législation en matière d'accueil de personnels handicapés.

Les indicateurs de suivi	2010	2011	2012 (au 01/01/12)	2013	2014
Le taux d'emploi des personnes handicapées (tel que déclaré au FIPHFP)	7,91 %	6,03 %	6,67 %	6,15 %	6,26 %

FOCUS

Les agents mobilisés pour l'exemplarité de la CARENE : les groupes de travail « bonnes pratiques »

En 2014, 70 agents de la CARENE et de ses communes se sont impliqués dans des groupes de travail « bonnes pratiques » autour de 8 thématiques : les déchets, l'eau et l'électricité dans les bâtiments, les travaux responsables, les achats responsables, les clauses environnementales dans les marchés, l'aménagement et la biodiversité, la qualité de vie au travail et la mobilité des agents.
Chaque groupe animé par un agent spécialiste de la thématique avait pour objectif de proposer des actions à mettre en œuvre pour renforcer l'exemplarité de la collectivité en matière de développement durable. Ces propositions seront validées en Comité de Direction avant d'être adoptées par les élus de la collectivité.

Les indicateurs de suivi	2011	2012	2013
Consommation en eau au siège de la CARENE	603 m³	497m³	356m³
Consommation en carburant pour les 12 véhicules du pool CARENE (gazole ou essence)	5 400 litres	4 700 litres	6 208 litres (6,8 litres/100km)
Nombre de kilomètres parcourus par les véhicules du pool CARENE	-	-	90 804 km
Quantité de papier consommé, en ramettes A4	2 915	2 255	2 425
Quantité de papier consommé en ramettes A3	103	360	110
Nombre de livraisons de fournitures de bureau	208	25	26
Nombre de livraisons de papier	26	8	26

II. Suivre les consommations pour les maîtriser

La CARENE mène un suivi de ses consommations d'énergie de son patrimoine.

Les indicateurs de suivi	2009	2010	2011	2012	2013
Consommation énergétique du siège de la CARENE en kWh/m² *	82,8	89,7	77,5	80	83,3
Consommation électrique des 5 piscines (en kWh)	1 226 508	1 326 505	1 330 584	1 386 704	1 435 167
Consommation en gaz des 5 piscines (en kWh)	3 970 616	4 775 767	4 244 974	4 380 546	4 311 139

* la moyenne des bâtiments tertiaires en France consomme 280 kWh/m² d'énergie primaire (ADEME).
Ces résultats sont à relativiser face au moindre confort thermique ressenti par les utilisateurs (parois froides et surchauffes par exemple).
Les utilisateurs préfèrent parfois s'adapter plutôt que d'utiliser les moyens de chauffage/refroidissement en place.

III. La sensibilisation des agents au développement durable

Pour la semaine du développement durable du 1er au 7 avril 2014, la CARENE a proposé des ateliers et un spectacle pour les agents. Au-delà des animations, cet événement a permis de valoriser les partenariats créés pour sensibiliser les habitants aux enjeux du développement durable.
Des agents de la CARENE impliqués dans le Défi Famille à énergie positive ont partagé avec leurs collègues des gestes à adopter chez soi pour réaliser des économies d'énergie. A l'issue de l'atelier, une vidéo a été mise en ligne en interne pour diffuser plus largement les bonnes pratiques. Deux comédiens ont créé la surprise en jouant une scénette dans les locaux de la CARENE pour sensibiliser à l'importance de réduire notre production de déchets pour sauver les couples. Enfin, l'entreprise Jardi'Compost est intervenue dans le cadre d'un atelier sur le compostage.

FOCUS

La sensibilisation aux modes de transports alternatifs porte ses fruits

	Octobre 2010	Octobre 2011	Octobre 2012	Octobre 2013	Octobre 2014
Nombre d'agents utilisant les transports en commun et bénéficiant de la réduction de 50%	15	16	33	30	29

	2012 (depuis le 15/10)	2013	2014 (jusqu'au 29/10)
Nombre de titres prépayés Stran utilisés par les agents (opération mise en place en 2012)	262	1 089	717

4 avenue du Commandant l'Herminier
44600 Saint-Nazaire
02 51 16 48 48
www.agglo-carene.fr

Rédaction : CARENE - Mise en pages : com. et cœtera - Crédits images : CARENE / Ville de Saint-Nazaire – Martin Launay, Dominique Macel, Christian Robert, Guy Toublanc.